

Newsletter n°47



Maison de l'urbanisme
LORRAINE ARDENNES

Un territoire, des lieux de vie !

Nos missions : sensibiliser, informer, organiser le dialogue, le débat et la communication autour de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.



Le CoDT en « questions/réponses » est en ligne...

D'avril 2017 à avril 2018, la MURLA s'est rendue auprès des CCATM (et de certaines CLDR) de son territoire d'action afin de les former à la nouvelle législation du CoDT, suite à la mission confiée par le Ministre de l'aménagement du territoire aux Maisons de l'urbanisme. Quatorze soirées ont pu être organisées dans les communes ayant répondu favorablement à notre demande, à savoir (et dans l'ordre chronologique) : Martelange, Florenville, Musson, Bastogne, Aubange, Virton, Messancy, Neufchâteau, Léglise, Habay, Etalle, Paliseul, Fauvillers et Tintigny.



Toutes les questions posées lors de ces formations ainsi que leurs réponses ont été compilées dans un seul document d'une trentaine de pages, maintenant disponible sur notre site internet. L'ensemble est articulé selon différentes thématiques : CCATM, schémas, plan de secteur, guides, permis, information et consultation, infractions...

Mis à la disposition de tous, ce document apporte des réponses sur différents aspects du CoDT et peut notamment éclairer les personnes qui n'ont pas directement accès aux FAQ de l'UVCW ou à la section e-learning de la DGO4.

[Découvrez ce document](#)

Le CoDT : toujours plus d'informations...

SAVE THE DATE

12-06-2018



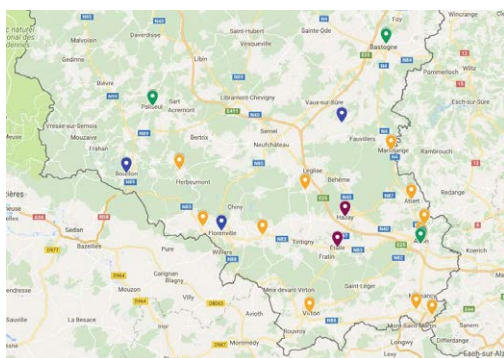
Maison de l'urbanisme
LORRAINE ARDENNE

Plus d'informations à suivre d'ici fin mai

Lors de la séance d'information sur le CoDT organisée par la MURLA à destination des services communaux de l'urbanisme en décembre dernier, les participants ont pu obtenir beaucoup de réponses à leurs nombreuses questions, grâce à la fructueuse contribution du Fonctionnaire-délégué de la DG04 - centre extérieur d'Arlon et de ses collaborateurs. Cette séance a toutefois fait apparaître un besoin supplémentaire d'information concernant les modifications législatives apportées par le CoDT aux zones agricoles et forestières du plan de secteur et l'appréciation de la pertinence des projets, qu'ils soient ou non en écart ou dérogation.

Pour y répondre, la MURLA organise le 12 juin prochain, une nouvelle séance d'information sur ces deux thèmes à destination des services de l'urbanisme de son territoire d'action ; les élus et les fonctionnaires d'autres services intéressés par le sujet y sont bien entendu cordialement invités.

C'est arrivé près de chez vous : nouveau look !



Qu'il s'agisse de projets urbanistiques, architecturaux ou patrimoniaux ou encore d'aménagements d'espaces publics, les réalisations de qualité sur le territoire d'action de la MURLA ou à proximité immédiate méritent d'être valorisés !

Les mini-reportages « C'est arrivé près de chez vous » y contribuent... Postés sur notre site internet dans l'onglet « publications », ils présentent différents projets en quelques lignes et photos et vous expliquent pourquoi ils ont été appréciés par notre équipe.

Pour plus de facilité de consultation, ils sont depuis peu localisés sur une carte et visualisables par thématiques (architecture, urbanisme, patrimoine, espaces publics). En deux clics, le reportage est disponible dans son intégralité !

Une trentaine de projets sont déjà engrangés ; si vous souhaitez valoriser une réalisation de qualité dans votre commune, n'hésitez pas à nous la suggérer...

[Découvrez cette nouvelle présentation](#)

ECOBÂTIS : lancement de l'opération...

Le Ministre wallon de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire lance l'opération « Ecobâtis ».

L'objectif ? Soutenir la construction ou la rénovation de bâtiments



et/ou d'espaces couverts ouverts au public de manière durable et respectueuse de l'environnement.

Comment ? En favorisant l'utilisation de matériaux de réemploi, en valorisant les filières locales et en mettant en valeur le savoir-faire wallon. La gestion des déchets de chantier en privilégiant la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matériaux est

également un axe central du projet.

Cet appel à projet s'adresse aux communes et aux personnes morales à finalité sociale. Les projets contribuant à renforcer la cohésion sociale seront privilégiés (maisons de village, maisons des jeunes, espaces culturels, de co-working...).

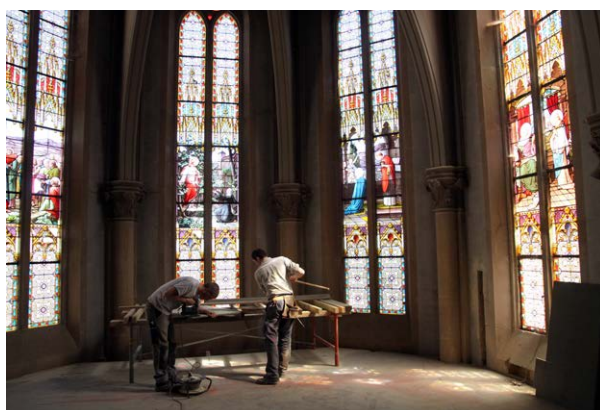
[Communiqué de presse et les modalités pratiques.](#)

Artisans du patrimoine : vers l'excellence...

La Sofina SA et les descendants de Gustave Boël relancent leur appel à projets permettant de soutenir les artisans des métiers du patrimoine qui désirent continuer à se former vers l'excellence auprès des meilleurs professionnels dans leur discipline.

La plateforme octroie chaque année plusieurs bourses de 10.000€ pour aider l'artisan à réaliser une formation de son choix, en Belgique ou à l'étranger.

Les candidatures peuvent être introduites jusqu'au 28 août 2018.



[Toutes les informations utiles](#)

Clin d'oeil sur ...



Les Trulli... de remarquables constructions en pierre sèche reconnues par l'UNESCO.

A découvrir à Alberobello et dans toute la Vallée d'Itria
(Les Pouilles – Italie du Sud)

Posté par Sylvie et Denis

[Envoyer à un ami](#) | www.murla.be

*Copyright © 2018 La Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne,
Tout droits réservés.*

MailChimp

[Se désinscrire de cette liste](#) | [Mes préférences](#)